

sport Tom Jones, à sept heures et ainsi de suite. Les stations privées devraient être obligées de transmettre au moins deux ou trois émissions nationales de nouvelles chaque jour. Je comprends qu'il soit plus profitable d'avoir une émission de nouvelles locales, mais les dites nouvelles sont souvent très mal rédigées. D'une façon générale, aucun chroniqueur au Canada ne dépasse les annonceurs de la société Radio-Canada pour ce qui est de l'objectivité, de la prononciation et de la façon concise dont ils exposent les nouvelles nationales et internationales. Je disais donc, monsieur l'Orateur, que l'économie mixte en matière de radio et de télévision a très bien fait ses preuves et qu'on peut encore la perfectionner.

Après avoir parlé brièvement de la politique nationale et des aspects nationaux que présente la situation je m'attarderai un instant sur les besoins régionaux. Le ministre sait ce que je vise. Je ne parle jamais de ce point sans penser aux mineurs, aux bûcherons, aux prospecteurs, aux trappeurs, à ceux qui vivent au fond des bois dans bien des circonscriptions canadiennes et qui, jusqu'ici, se sont vu refuser, en raison des circonstances, l'occasion d'entendre les émissions canadiennes de radiodiffusion, en tout cas d'une façon satisfaisante. A cet égard, le rapport Fowler mentionne la nécessité d'établir d'un bout à l'autre du Canada 74 stations-relais de faible puissance, si ma mémoire ne me fait pas défaut. J'inviterai instamment le gouvernement à étudier bientôt les besoins de ces gens et à accéder à leurs demandes en établissant ces stations-relais de faible puissance.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, et je vois sourire l'honorable député de Rosedale (M. Walker), nous admettons, nous de la CCF que tout en ne pouvant prévoir tout ce qui peut arriver à l'avenir, bien que maintes de nos prévisions se soient révélées justes, que des changements de circonstances peuvent exiger des changements dans l'administration, dans les méthodes et dans d'autres domaines encore. Nous reconnaissons que Radio-Canada a fait dans le passé de l'excellent travail et que même si des changements s'imposent dans l'administration pour faire face à des conditions nouvelles, en dépit de l'excellence du travail et des méthodes utilisées présentement, nous voulons que Radio-Canada ait à l'avenir toute faculté de satisfaire aux besoins des Canadiens en matière de radio et de télévision. Nous voulons une administration juste et compétente qui démontrera, je le répète, la valeur de l'économie mixte dans le domaine de la radio et de la télévision ainsi que la valeur fondamentale des principes de la CCF dans ce domaine.

Pour terminer mon exposé, je propose, appuyé par l'honorable député de Timiskaming (M. Peters):

Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots qui suivent:

"Cette Chambre regrette, en outre, que le gouvernement ne se soit pas déclaré pour le maintien et l'expansion d'aménagements de régie publique dans le domaine de la radio et de la télévision."

**L'hon. Lionel Chevrier (Laurier):** Monsieur l'Orateur, je prends maintenant la parole pour appuyer la proposition d'amendement présentée tôt cet après-midi par le chef de l'opposition (M. Pearson) par laquelle il reproche au gouvernement d'avoir tardé à faire connaître sa ligne de conduite quant à l'exploitation, à la réglementation et à la surveillance de la radio et de la télévision au Canada, tout en regrettant que le gouvernement n'ait pas cherché à dissiper l'incertitude qui règne sur l'avenir de la radio et de la télévision.

Il étonne ceux d'entre nous qui siégeons de ce côté-ci de la Chambre que le gouvernement n'ait pas encore jugé bon d'annoncer sa ligne de conduite à cet égard. En réalité, le gouvernement a gardé étrangement le silence sur cette importante question de télécommunications. Et pourtant, lorsque les conservateurs étaient de ce côté-ci de la Chambre, ils critiquaient vivement non seulement la Société Radio-Canada mais plus particulièrement le gouvernement et la manière dont il agissait dans cet important domaine des communications. Ils critiquaient amèrement et parfois avec violence. Maintenant que c'est leur responsabilité, ils sont, comme je le répète, bien silencieux. Ils sont au pouvoir depuis plus d'un an. Au cours de cette période, à mon avis, le gouvernement aurait pu soumettre un programme conforme aux vœux de la Commission Fowler.

Il est vrai, d'autre part, que c'est un domaine de caractère fort technique. C'est un domaine qui n'est pas trop familier au citoyen moyen ni même au député moyen (ce disant, je suis sûr de ne pas jeter le discrédit sur les députés), sauf s'il a eu l'occasion de lire avec soin les divers rapports. Quoi qu'il en soit, le gouvernement dispose d'un rapport approfondi dont le chef de l'opposition a lu des extraits. Je veux parler du rapport de la Commission Fowler sur la radio-télévision. On y trouve des avis fort opportuns. Aussi rien n'explique pourquoi l'on n'a encore fait aucune déclaration positive de l'autre côté de la Chambre.

Cet après-midi nous avons entendu un débat sur une motion tendant à prolonger les heures de séance de la Chambre. Le premier ministre (M. Diefenbaker) a donné à entendre qu'il se propose de présenter des mesures mentionnées dans le discours du trône. Il me semble aussi que cette mesure législative très